

Vannes, le

10 DEC. 2019

**Direction départementale des territoires et de la mer**

**Mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN)**

**Service Eau, Nature et Biodiversité**

Unité Gestion des procédures Environnementales (GPE)

**Frédérique Roger-Buys (MISEN)**

mél : frederique.roger@morbihan.gouv.fr

**Lydie Bourguin (GPE)**

Téléphone : 02 56 63 74 79

Mél : lydie.bourguin@morbihan.gouv.fr

Madame la présidente,

Vous avez été désignée par le président du tribunal administratif de RENNES en qualité présidente de la commission d'enquête chargée d'organiser l'enquête publique portant sur le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Golfe du Morbihan et de la Ria d'Étel (GMRE), du 16 septembre 2019 au 18 octobre 2019.

Par lettre du 19 novembre 2019, vous m'avez indiqué que le président de la commission locale de l'eau du SAGE du Golfe du Morbihan et de la Ria d'Étel souhaitait soumettre le mémoire en réponse au procès-verbal de synthèse des observations émises durant l'enquête établi par la commission d'enquête, à la CLE lors de sa séance du 21 novembre 2019. En conséquence, vous avez sollicité un délai supplémentaire pour remettre le rapport et les conclusions de la commission d'enquête.

Par message électronique du 9 décembre 2019, vous m'indiquez être en mesure de déposer ces documents au plus tard, le 16 décembre 2019.

Après avis du pétitionnaire, je vous donne mon accord pour ce délai supplémentaire. Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête accompagnés du dossier d'enquête publique déposé au siège de l'enquête devront être remis à mes services au plus tard le 16 décembre 2019.

Je vous prie d'agréer, Madame la présidente, l'assurance de ma considération distinguée.

Le préfet  
Pour le préfet et par délégation  
Le directeur des territoires et de la mer



Mathieu ESCAFRE

**Madame Danielle FAYSSE**  
**23 rue Courteline**  
**35000 RENNES**